

## Saskatchewan : horizon 2019–2020

Notre prévision sur l'accélération de la croissance économique en Saskatchewan se fonde essentiellement sur l'accroissement auquel on s'attend dans la création d'emplois. Dans cette province, la croissance de l'emploi est restée obstinément anémique, même après le pire de la correction des prix des produits de base, en progressant sur deux ans d'à peine 0,4 % en 2017-2018, alors qu'en Alberta, l'emploi a crû de presque 3 %. En misant sur de solides gains de 1,4 % depuis le début de l'année dans la création de postes à temps plein (cf. le graphique), nous nous attendons à ce que la création totale d'emplois s'inscrive à 1,2 % cette année, ce qui devrait constituer le meilleur résultat depuis 2013. Pourtant, ce rythme reste nettement inférieur à la moyenne annuelle de 1,7 % comptabilisée sur la période de 2010 à 2014 et correspond à notre prévision d'un ralentissement de la croissance économique par rapport au pic de l'essor des cours du pétrole.

Dans le secteur agricole, les perspectives sont essentiellement favorables. Selon les premiers indices, la plupart des régions de cette province seront épargnées par les inondations dans la foulée des chutes de neige supérieures à la moyenne en hiver, et la Saskatchewan aura accès à de nouveaux marchés grâce aux accords commerciaux avec l'Europe et les pays du littoral du Pacifique. Or, les mesures protectionnistes de la Chine pourraient freiner les exportations de produits du canola, qui ont constitué 11 % des livraisons de marchandises de cette province à l'étranger l'an dernier.

La transformation alimentaire est un secteur de croissance pour la Saskatchewan, bien qu'il soit improbable que cette activité continue d'inscrire le rythme fulgurant qu'elle a connu récemment. Les livraisons de produits alimentaires transformés ont progressé de 10,9 % en 2018 — ce qui est supérieur à toutes les autres provinces. L'agrandissement, au coût de 140 millions de dollars US<sup>1</sup>, d'un établissement de transformation des légumineuses devrait étayer la croissance soutenue de l'industrie de concert avec le financement consacré à la Supergrappe des industries des protéines du gouvernement fédéral et attribué aux provinces des Prairies.

Les dépenses d'infrastructure, qui devraient baisser d'environ 4 % dans l'EF20, pèseront sur la croissance en 2019-2020, mais dans une mesure moindre que prévu il y a un an. Par rapport à l'an dernier, le budget de 2019-2020 prévoit une hausse cumulative de 755 millions de dollars des dépenses du *Plan d'investissement dans les infrastructures de la Saskatchewan* pour la période comprise entre l'EF20 et l'EF22, dont près de la moitié proviendront du financement des infrastructures du gouvernement fédéral.

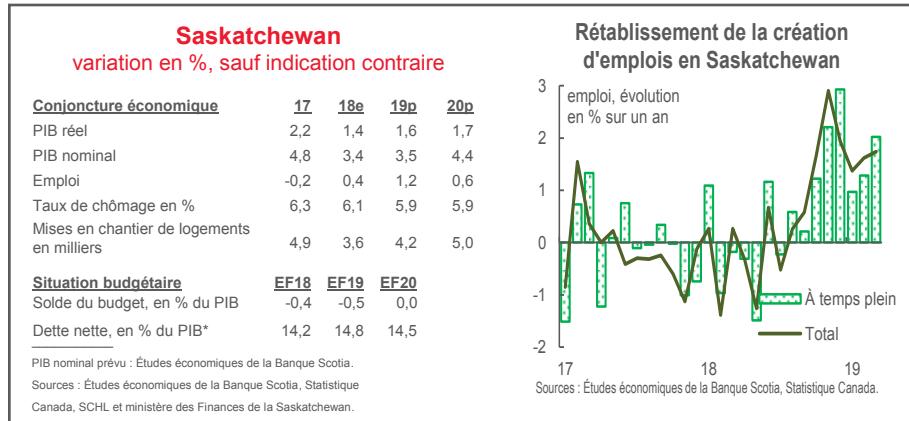
### RENSEIGNEMENTS

**Marc Desormeaux, économiste, Provinces**

416.866.4733

Études économiques de la Banque Scotia

[marc.desormeaux@scotiabank.com](mailto:marc.desormeaux@scotiabank.com)



<sup>1</sup> Chiffres exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

**Tableau des prévisions provinciales : synthèse**

Les provinces	(variation annuelle en %, sauf indication contraire)										
	CA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC
<b>PIB réel</b>											
2000–17	2,1	2,4	1,8	1,3	1,2	1,8	2,0	2,3	2,0	2,8	2,7
2017	3,0	0,9	3,5	1,5	1,8	2,8	2,8	3,2	2,2	4,4	3,8
2018e	1,8	-0,8	1,9	1,2	1,0	2,1	2,2	1,6	1,4	1,6	1,9
2019p	1,6	1,3	1,5	1,0	0,8	1,7	1,7	1,6	1,6	1,2	2,4
2020p	2,1	0,9	1,1	0,9	0,9	1,7	1,7	1,5	1,7	2,5	3,5
<b>PIB nominal</b>											
2000–17	4,3	5,6	4,2	3,3	3,4	3,7	3,9	4,4	5,4	5,9	4,7
2017	5,6	4,3	4,8	2,9	4,3	5,0	4,1	5,4	4,8	10,0	6,9
2018e	3,6	2,4	3,7	3,0	2,8	4,2	3,4	3,4	3,4	3,6	3,9
2019p	2,6	2,3	3,4	2,7	2,4	2,2	2,3	3,4	3,5	1,8	4,3
2020p	4,6	4,3	3,1	2,9	2,6	3,8	4,0	3,4	4,4	5,3	6,5
<b>Emploi</b>											
2000–17	1,4	0,6	1,1	0,6	0,4	1,3	1,3	1,0	1,1	2,2	1,5
2017	1,9	-3,7	3,1	0,6	0,4	2,2	1,8	1,7	-0,2	1,0	3,7
2018	1,3	0,5	3,0	1,5	0,3	0,9	1,6	0,6	0,4	1,9	1,1
2019p	1,6	1,3	1,0	1,5	0,5	1,2	1,9	1,3	1,2	1,1	2,2
2020p	0,7	0,0	0,7	0,2	0,2	0,6	0,7	0,6	0,6	1,0	1,0
<b>Taux de chômage (%)</b>											
2000–17	7,1	14,3	11,1	8,8	9,5	7,9	7,0	5,1	5,0	5,3	6,5
2017	6,3	14,8	9,8	8,4	8,1	6,1	6,0	5,4	6,3	7,8	5,1
2018	5,8	13,8	9,4	7,6	8,0	5,5	5,6	6,0	6,1	6,6	4,7
2019p	5,7	12,6	9,3	6,9	8,0	5,3	5,7	5,8	5,8	6,5	4,5
2020p	5,9	12,5	9,4	7,0	8,0	5,5	5,8	5,8	5,9	6,7	4,7
<b>Mises en chantier de logements (en milliers d'unités)</b>											
2000–17	200	2,5	0,8	4,3	3,4	44	72	5,2	5,2	34	29
2017	220	1,4	0,9	4,0	2,3	46	79	7,5	4,9	29	44
2018	213	1,1	1,1	4,8	2,3	47	79	7,4	3,6	26	41
2019p	202	1,3	0,8	3,9	1,8	43	73	6,1	4,2	28	39
2020p	200	1,4	0,8	3,8	2,0	41	72	6,1	5,0	31	37
<b>Ventes de véhicules automobiles (en milliers d'unités)</b>											
2000–17	1 657	29	6	48	38	413	635	47	45	216	180
2017	2 041	33	9	59	42	453	847	62	56	245	235
2018	1 984	28	8	51	38	449	853	67	47	226	217
2019p	1 930	30	8	48	35	430	826	60	48	220	225
2020p	1 900	30	8	47	34	420	810	55	48	215	233
<b>Soldes budgétaires, exercice terminé le 31 mars (en M\$ CA)</b>											
2017	-19 000	-1 148	-1	151	-117	2 361	-991	-764	-1 218	-10 784	2 737
2018	-19 000	-911	75	230	67	2 622	-3 700	-695	-303	-8 023	301
2019e	-14 900	-522	14	28	5	2 500	-11 736	-470	-348	-6 930	374

Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Statistique Canada, SCHL et Document budgétaires. Chiffres du solde du budget du Québec après les transferts du Fonds des générations.

Le présent rapport a été préparé par Études économiques Scotia à l'intention des clients de la Banque Scotia. Les opinions, estimations et prévisions qui y sont reproduites sont les nôtres en date des présentes et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et opinions que renferme ce rapport sont compilés ou établis à partir de sources jugées fiables; toutefois, nous ne déclarons ni ne garantissons pas, explicitement ou implicitement, qu'ils sont exacts ou complets. La Banque Scotia ainsi que ses dirigeants, administrateurs, partenaires, employés ou sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de perte directe ou consécutrice découlant de la consultation de ce rapport ou de son contenu.

Ces rapports vous sont adressés à titre d'information exclusivement. Le présent rapport ne constitue pas et ne se veut pas une offre de vente ni une invitation à offrir d'acheter des instruments financiers; il ne doit pas non plus être réputé constituer une opinion quant à savoir si vous devriez effectuer un swap ou participer à une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. L'information reproduite dans ce rapport n'est pas destinée à constituer et ne constitue pas une recommandation de swap ou de stratégie de négociation comportant un swap au sens du Règlement 23.434 de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis et de l'Appendice A de ce règlement. Ce document n'est pas destiné à être adapté à vos besoins individuels ou à votre profil personnel et ne doit pas être considéré comme un « appel à agir » ou une suggestion vous incitant à conclure un swap ou une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. La Banque Scotia peut participer à des transactions selon des modalités qui ne concordent pas avec les avis exprimés dans ce rapport et peut détenir ou être en train de prendre ou de céder des positions visées dans ce rapport.

La Banque Scotia et ses sociétés affiliées ainsi que tous leurs dirigeants, administrateurs et employés peuvent périodiquement prendre des positions sur des monnaies, intervenir à titre de chefs de file, de coches de file ou de preneurs fermes d'un appel public à l'épargne ou agir à titre de mandants ou de placeurs pour des valeurs mobilières ou des produits dérivés, négocier ces valeurs et produits dérivés, en faire l'acquisition, ou agir à titre de teneurs de marché ou de conseillers, de courtiers, de banques d'affaires et/ou de maisons de courtage pour ces valeurs et produits dérivés. La Banque Scotia peut toucher une rémunération dans le cadre de ces interventions. Tous les produits et services de la Banque Scotia sont soumis aux conditions des ententes applicables et des règlements locaux. Les dirigeants, administrateurs et employés de la Banque Scotia et de ses sociétés affiliées peuvent siéger au conseil d'administration de sociétés.

Il se peut que les valeurs mobilières visées dans ce rapport ne conviennent pas à tous les investisseurs. La Banque Scotia recommande aux investisseurs d'évaluer indépendamment les émetteurs et les valeurs mobilières visés dans ce rapport et de faire appel à tous les conseillers qu'ils jugent nécessaire de consulter avant de faire des placements.

**Le présent rapport et l'ensemble des renseignements, des opinions et des conclusions qu'il renferme sont protégés par des droits d'auteur. Il est interdit de les reproduire sans que la Banque Scotia donne d'abord expressément son accord par écrit.**

<sup>MD</sup> Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque Scotia, de pair avec l'appellation « Services bancaires et marchés mondiaux », est une dénomination commerciale désignant les activités mondiales exercées dans le secteur des services bancaires aux sociétés, des services bancaires de placement et des marchés financiers par La Banque de Nouvelle-Écosse et certaines de ses sociétés affiliées dans les pays où elles sont présentes, dont Scotiabanc Inc., Citadel Hill Advisors L.L.C., The Bank of Nova Scotia Trust Company of New York, Scotiabank Europe plc, Scotiabank (Ireland) Limited, Scotiabank Inverlat S.A., Institución de Banca Múltiple, Scotia Inverlat Casa de Bolsa S.A. de C.V., Scotia Inverlat Derivados S.A. de C.V., lesquelles sont toutes des membres du groupe de la Banque Scotia et des usagers autorisés de la marque Banque Scotia. La Banque de Nouvelle-Écosse est constituée au Canada sous le régime de la responsabilité limitée et ses activités sont autorisées et réglementées par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Au Royaume-Uni, les activités de La Banque de Nouvelle-Écosse sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et assujetties à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à la réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails du périmètre de l'application, à La Banque de Nouvelle-Écosse, de la réglementation de la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni. Les activités de Scotiabank Europe plc sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et réglementées par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.

Les activités de Scotiabank Inverlat, S.A., de Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V. et de Scotia Derivados, S.A. de C.V. sont toutes autorisées et réglementées par les autorités financières du Mexique.

Les produits et les services ne sont pas tous offerts dans toutes les administrations. Les services décrits sont offerts dans les administrations dont les lois le permettent.